

Délibération 2.01
Rapport 2021 sur la situation du Département
en matière de développement durable

Intervention d'Alban BRUNEAU

Monsieur le Président, chers Collègues,

Pour commencer, je tiens à remercier les services pour la rédaction de ce rapport exhaustif et utile, puisqu'il nous permet de quantifier et d'analyser à travers des données objectives le travail effectué par notre collectivité dans les domaines du développement durable, et ils sont nombreux.

Ce rapport annuel nous permet aussi de mesurer ce qui avance bien ou moins bien...

Comme chaque année, puisque nous servons plus de 5 millions de repas par an dans les collèges dont nous avons la gestion, je me suis particulièrement intéressé à l'alimentation qui touche à la fois aux questions sociales, économiques et environnementales.

Si le Département s'est déjà engagé dans le domaine de l'alimentation durable notamment via la plate-forme agrilocal ou mon panier 76, du chemin reste à encore à faire...

Le rapport précise que deux collèges ont bénéficié d'un accompagnement pour évaluer leur gaspillage alimentaire, deux collèges sur plus d'une centaine, à ce rythme il faudra encore 50 ans pour chaque établissement puissent être accompagné...

Je plaisante, mais cela souligne combien il est nécessaire d'accélérer.

Le document mentionne également le PAT (projet alimentaire de territoire) que nous avons voté en fin d'année dernière. Il est notamment dit que celui-ci devra nous permettre de répondre aux objectifs fixés par loi EGALIM, soit 50 % d'aliments durables dont 20 % de bio dans les restaurants scolaires à partir du 1er janvier 2022.

Et où en est-on aujourd'hui au 3 février 2022 ? On ne sait pas...

Ce rapport contient beaucoup de données chiffrées et pourtant rien sur le pourcentage de bio et de durable servi dans les restaurants des collèges, un oubli ? Peut-être...

En même temps, il était difficile d'imaginer atteindre ces objectifs en s'emparant seulement du sujet deux mois avant la date d'application, or la loi EGALIM ne date pas elle de 2021, mais bien d'octobre 2018, il y a donc plus de 3 ans...

Pour nous accompagner dans notre démarche, notre Département pourrait rejoindre l'association Un Plus Bio, premier réseau de collectivité qui travaille au développement de l'alimentation durable au sein de la restauration collective.

Enfin, comment ne pas mettre en lumière ce que ce rapport ne mentionne évidemment pas puisque c'est une grosse tâche noire dans notre bilan en matière de développement durable...

Et si ce rapport nous présente un nombre important d'actions utiles, elles ne seront jamais assez nombreuses pour compenser le scandale écologique auquel notre Département va prendre part. Je parle évidemment du futur contournement Est de l'agglomération Rouennaise.

Des centaines de millions d'argent public vont être dépensés pour construire un nouvel axe routier d'un autre âge, comme si notre département est enfermé dans une boucle temporelle au milieu des années 70, époque où nous n'avons pas encore conscience, ou très peu, des enjeux écologiques, apparemment c'est encore malheureusement le cas pour certains.

Le passif écologique de ce projet va coller aux bords de notre collectivité pour un paquet d'années !